

Conseil Communautaire du 15 Avril 2015

D 2015	B	32
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	77 (dossier 1) – 76 (dossier 2 à 4) – 74 (dossier 5) – 71 (dossiers 6 et 7) – 70 (dossier 8 et suivants)	
Votants	85 (dossier 1 à 4) – 84 (dossier 5) – 82 (dossier 6 et 7) – 81 (dossier 8 et suivants)	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **9 avril 2015** s'est réuni à **Tonneins**, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Aqmé</u>	Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier 5)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+pouvoir Pascal LAPERCHÉ)
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC - Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnaud Sur Gupie</u>	Alexandre FRESCHI - Guy IANOTTO
<u>Caubon Sur Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE - Carole VERHAEGHE - Michel PERAT
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND (+ pouvoir Sylvie BARBE) - Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE - Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU - Emmanuel MORIZET
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG - Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Yannick LAURENT) - Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUHAZE (pour le dossier 1)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Yann PATENOTTE [suppléant] (jusqu'au dossier 4)
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Bernard DIO (+ pouvoir Jean-Claude DERC)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET (+ pouvoir Bernard MANIER) – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES (jusqu'au dossier 5) - Patrick COUZINEAU – Didier DUTHEIL – Joël HOCQUELET (+ pouvoir Régine POVEDA) – Josette JACQUET (jusqu'au dossier 4) - Philippe LABARDIN - Jean-Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier 7) - Anne MAHIEU (+ pouvoir de Charles CILLIÈRES à partir du dossier 6) - Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir Marie-Françoise BOUGUES) - Laurence VALAY (+ pouvoir Josette JACQUET à partir du dossier 5)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	-----
<u>Meilhan sur Garonne</u>	-----
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN (+ pouvoir Claudette TILLOT)
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRI
<u>Saint Avit</u>	-----
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (+ pouvoir Jean-François THOUHAZE à partir du dossier 2)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN – Nicolas MINER
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Paul-Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN [suppléant]
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA – André CORIOU
<u>Sénestis</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT/MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU GILLET

Absents ou excusés Pascal LAPERCHÉ - Alain PRÉDOUR - Michel ZANETTE - Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Marie-Françoise BOUGUES - Bernard MANIER - Daniel BORDENEUVE - Yannick LAURENT - Régine POVEDA - Claudette TILLOT - Michel COUZIGOU - Jacques BRO – Jean-François THOUHAZE (à compter du dossier 2) – Yann PATENOTTE (à compter du dossier 5) – Josette JACQUET (à compter du dossier 5) – Patrick GAUBAN (à compter du dossier 6) – Charles CILLIÈRES (à compter du dossier 6) – Philippe RIGAL (à compter du dossier 6) – Jean-Pierre MARCHAND (à compter du dossier 8)

Pouvoirs de Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVÉ - Sylvie BARBE à Jean-Luc ARMAND - Marie-Françoise BOUGUES à Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE – Bernard MANIER à Daniel BENQUET – Jean-Claude DERC à Bernard DIO - Régine POVEDA à Joël HOCQUELET – Yannick LAURENT à Jacques BILIRIT - Claudette TILLOT à Didier MONPOUILLAN – Jean-François THOUHAZE à compter du dossier 2 – Josette JACQUET à compter du dossier 5 – Charles CILLIÈRES à compter du dossier 6

Secrétaire de Séance Lydie ANGELY

Dossier n°13 -

COMMANDE PUBLIQUE, GUIDE DES PROCEDURES INTERNES

Val de Garonne Agglomération passe, chaque année, une centaine de marchés publics. Ses services ont recours, à cet effet, à différentes procédures internes mises en place pour garantir l'efficacité de ses appels à concurrence tout en favorisant le respect des réglementations en vigueur.

Au vu de l'évolution des services de Val de Garonne Agglomération, et de l'importante mutabilité du droit des marchés publics, il est devenu nécessaire de codifier les procédures jusqu'alors appliquées et de fournir aux agents et aux élus une boîte à outils leur permettant de s'approprier non seulement les principes fondamentaux de la commande publique, mais également les processus internes, décisionnels et administratifs, la régissant.

Est ainsi née l'idée d'un guide présenté sous la forme de 20 fiches pratiques, accompagnées de fiches modèles ou de références à des modèles officiels téléchargeables sur le site <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>.

Le guide de la commande publique est lui-même entièrement téléchargeable sur l'extranet **élus** (rubrique : ressources / guide de la commande publique) ou sur l'extranet **agents** (rubrique : fonctionnement général / 7. commande publique).

Le guide sera régulièrement mis à jour sur les 2 extranets afin de tenir compte des évolutions réglementaires, et des mouvements organisationnels internes.

Afin de lui conférer une diffusion uniforme auprès de tous les élus et agents de l'Agglomération et pour renforcer la cohérence de l'action communautaire en matière d'Achat Public, il apparaît opportun de rendre ce document réglementaire par l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- Valide** le guide de procédures internes pour la commande publique, ci-joint,
- Précise** que ce guide est téléchargeable sur les sites extranets **élus** et **agents** de Val de Garonne Agglomération,
- Rappelle** que sa validation par le Conseil Communautaire le rend opposable aux élus et aux agents de Val de Garonne Agglomération,
- Autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

<u>Résultat du vote</u>	
<i>Votants</i>	81
<i>Pour</i>	81
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/
Un	

Fait à Marmande, le 15 Avril 2015

Le Président,

Daniel BENQUET

Publication / Affichage

Le 17.04.2015

Notification

Le